



# Kit de levage électrique

## Véhicule utilitaire Workman® GTX avec plateau étendu

N° de modèle 07167—N° de série 316000001 et suivants

N° de modèle 07168—N° de série 316000001 et suivants

### Manuel de l'utilisateur

#### ! ATTENTION

##### CALIFORNIE Proposition 65 - Avertissement

Ce produit contient une ou des substances chimiques considérées par l'état de Californie comme capables de provoquer des cancers, des anomalies congénitales ou d'autres troubles de la reproduction.

**Important:** Vous devez installer ce kit en association avec le kit plateau étendu (modèle Toro réf. 07149).

**Important:** Si vous avez un kit de levage électrique installé sur le plateau étendu, ne dépasser pas 181 kg quand vous soulevez une charge centrée ; autrement, vous risquez de l'endommager.

Si vous centrez la charge vers l'avant du plateau de chargement, la capacité de levage s'en trouve réduite.

**Important:** Lorsque vous installez le kit de levage électrique, utilisez un palan pour soulever le plateau de chargement étendu ([Figure 1](#)).

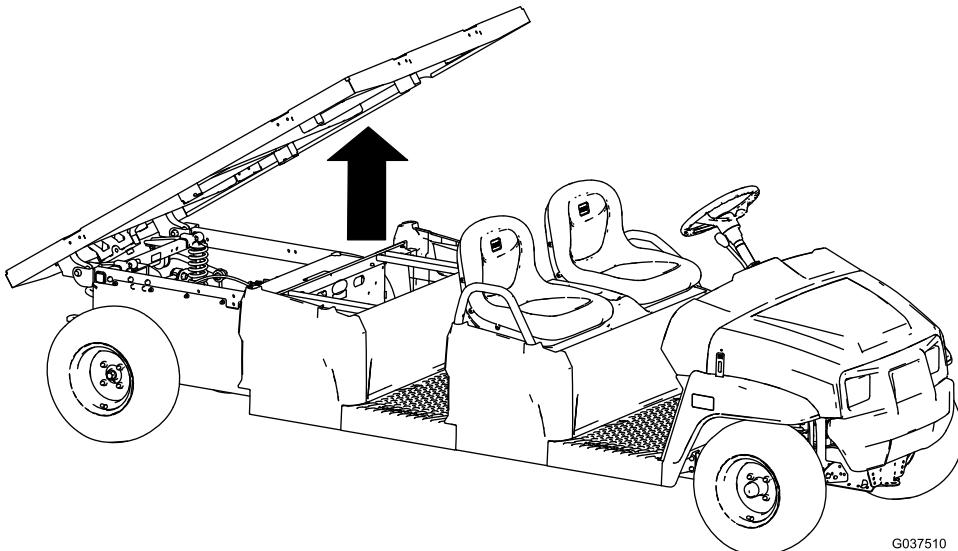


Figure 1

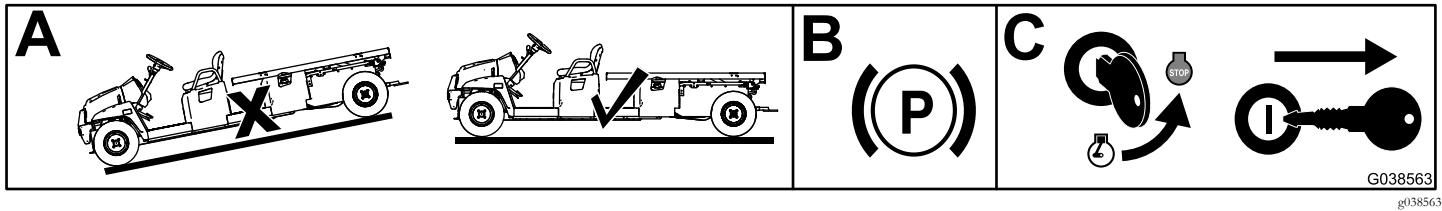
G037510

g037510

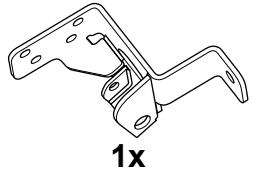


# Préparation de la machine

1. Garez la machine sur un sol plat et horizontal.
2. Serrez le frein de stationnement.
3. Coupez le moteur et enlevez la clé du commutateur d'allumage.



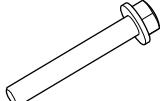
# Pose du support de levage



1x



5x



5x

**Important:** Le plateau de chargement étendu n'est pas représenté sur la figure pour plus de clarté ; ne déposez pas le plateau de chargement étendu.

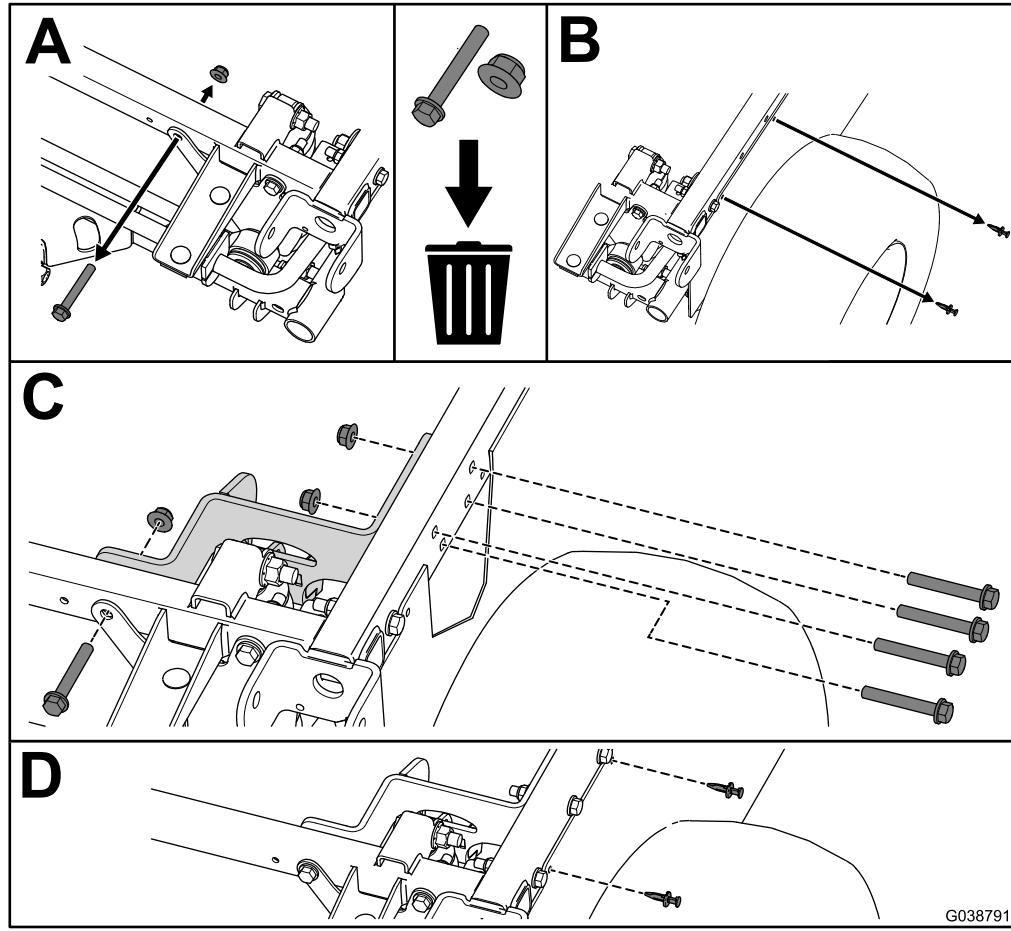
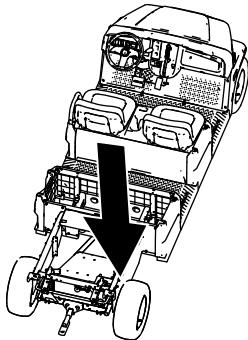
1. Retirez le boulon et l'écrou existants du tube de cadre arrière.

**Remarque:** Mettez le boulon et l'écrou au rebut.

2. Retirez les 2 rivets en plastique existants du tube de cadre arrière.

**Remarque:** Conservez les 2 rivets en plastique.

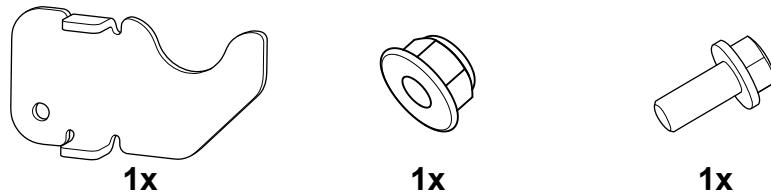
3. Fixez le support de levage au tube de cadre arrière à l'aide de 5 boulons à embase ( $\frac{3}{8}$ " x  $2\frac{1}{2}$ ") et 5 écrous à embase ( $\frac{3}{8}$ ").
4. Reposez les 2 rivets en plastique dans le tube de cadre arrière.



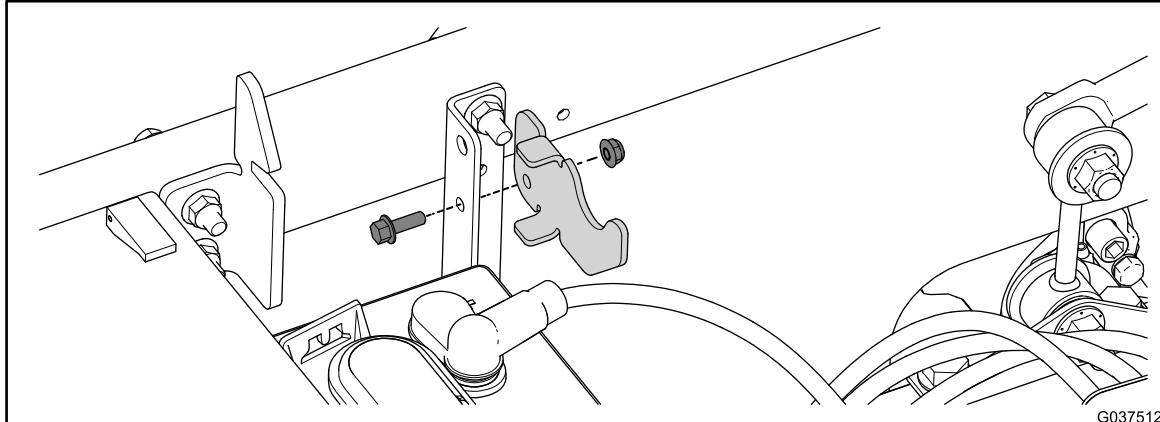
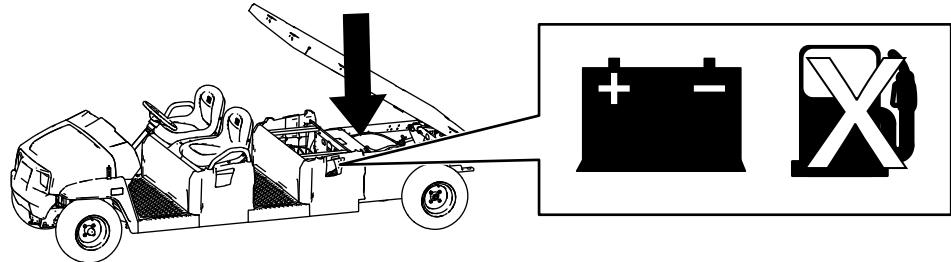
g038791

# Montage de la butée d'actionneur

## Machine électrique seulement



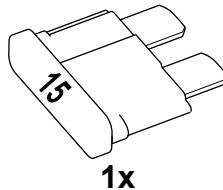
Montez la butée d'actionneur sur le support du plateau de la batterie à l'aide du boulon et de l'écrou.



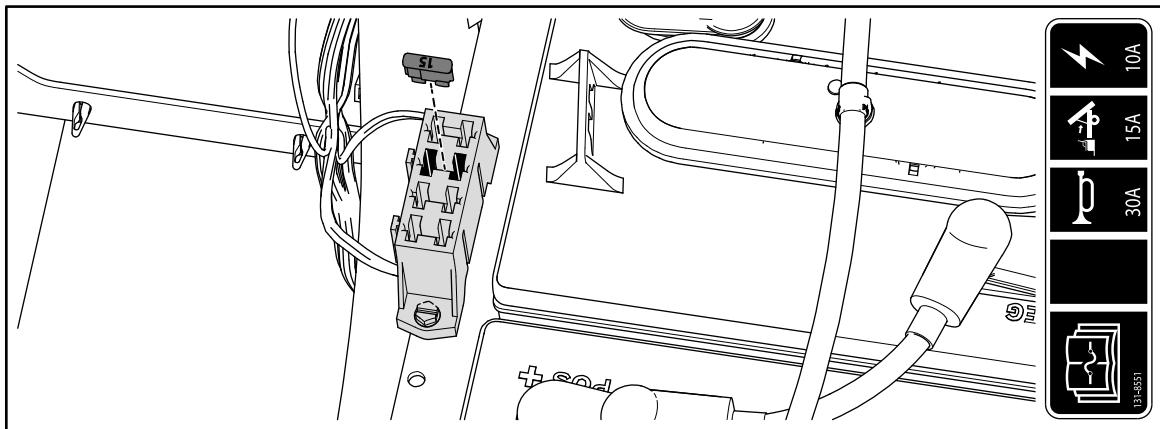
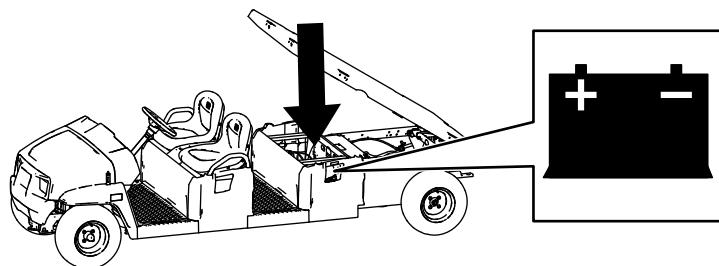
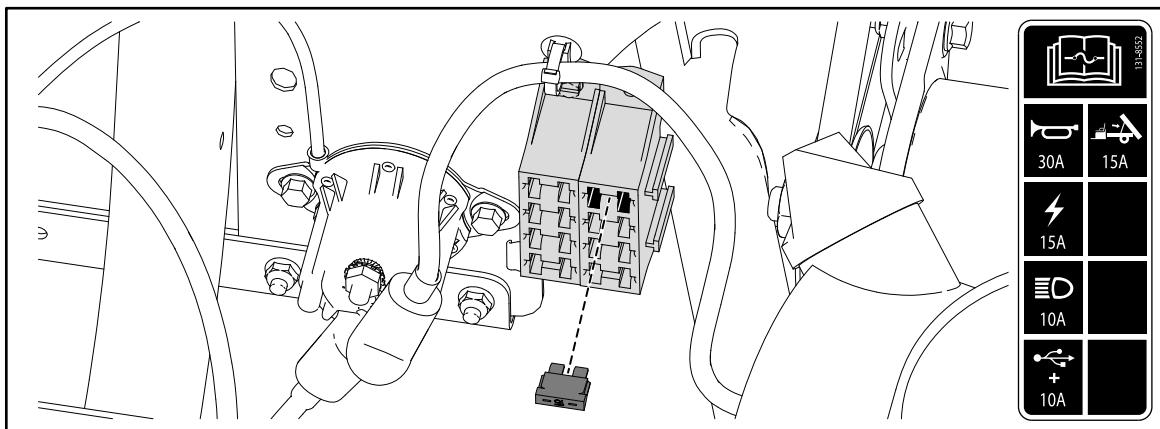
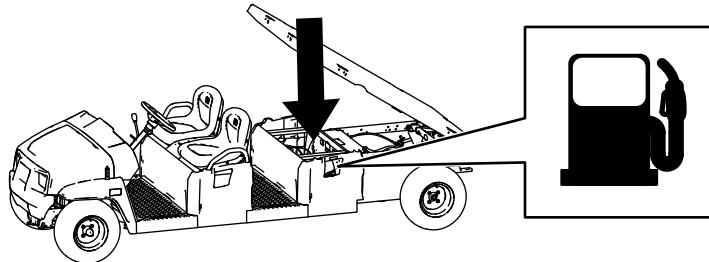
Machine électrique montrée

g037512

# Mise en place du fusible



Placez le fusible de 15 A dans le porte-fusibles.

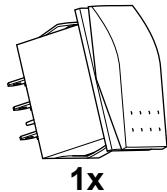


Machine à essence montrée en haut ; Machine électrique montrée en bas

G038701

g038701

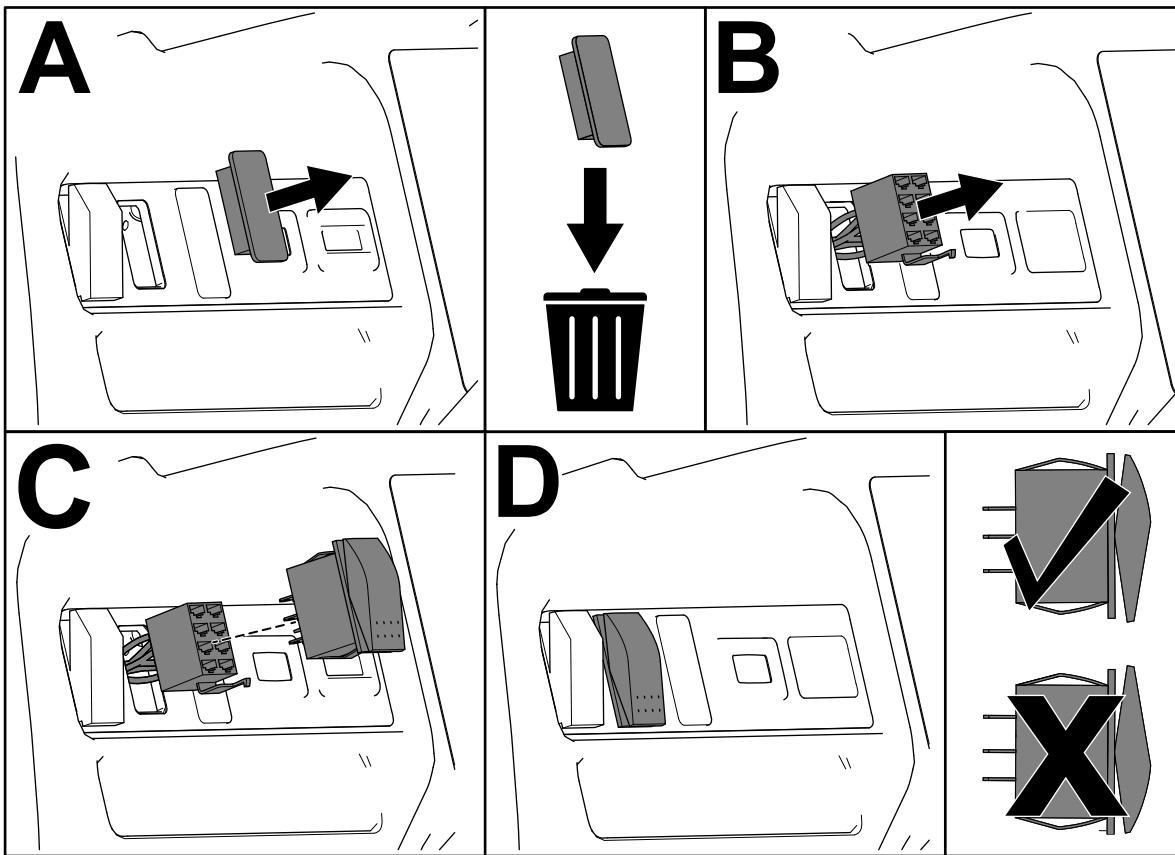
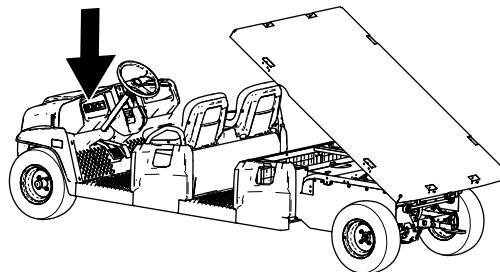
# Montage de l'interrupteur



1. Enlevez l'obturateur en plastique du tableau de bord.

**Remarque:** Mettez l'obturateur en plastique au rebut.

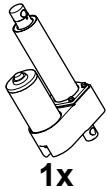
2. Insérez le connecteur de l'interrupteur dans l'ouverture du tableau de bord.
3. Installez l'interrupteur sur le connecteur.
4. Vérifiez que l'interrupteur est orienté correctement.



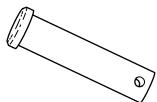
G037514

g037514

# Montage du vérin de levage



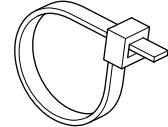
1x



2x



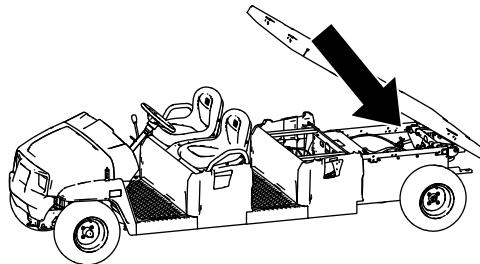
2x



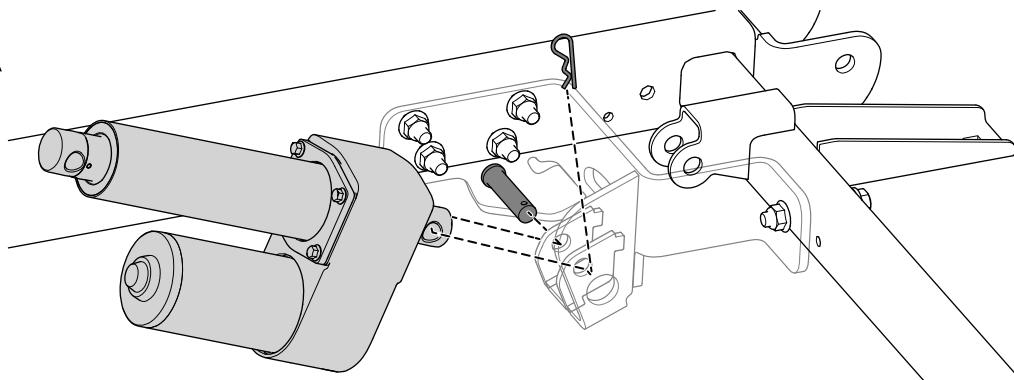
1x

**Important:** Utilisez des serre-câbles pour attacher le câble du vérin de levage au faisceau de câblage, à l'écart des pièces coupantes ou mobiles. Le faisceau de câblage doit être suffisamment lâche pour permettre au vérin de parcourir toute sa course.

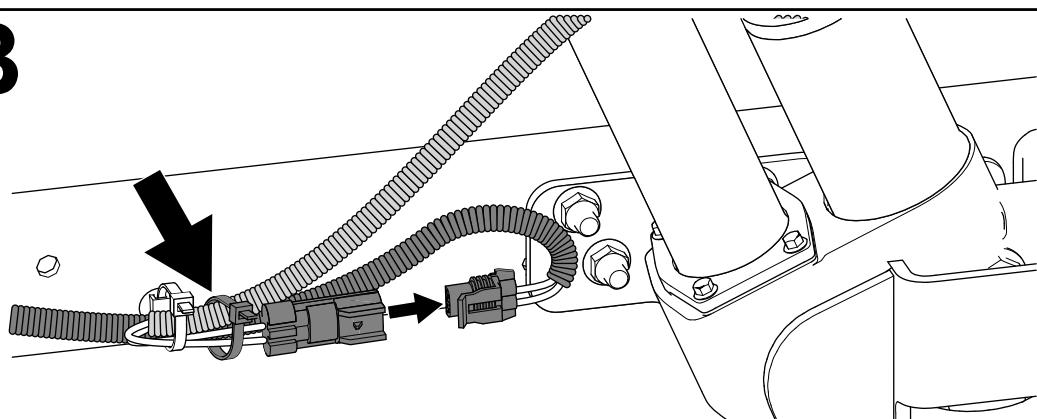
1. Fixez le vérin de levage à l'aide d'un axe de chape et d'une goupille fendue.
2. Branchez le faisceau et attachez-le au longeron de la machine avec le serre-câble.
3. Tournez le vérin de levage vers le haut à 45° et soutenez-le avec une cale.
4. Appuyez sur le haut de l'interrupteur pour déployer le vérin de levage.
5. Fixez la partie déployée du vérin de levage au plateau de chargement à l'aide d'un axe de chape et d'une goupille fendue.



**A**



**B**

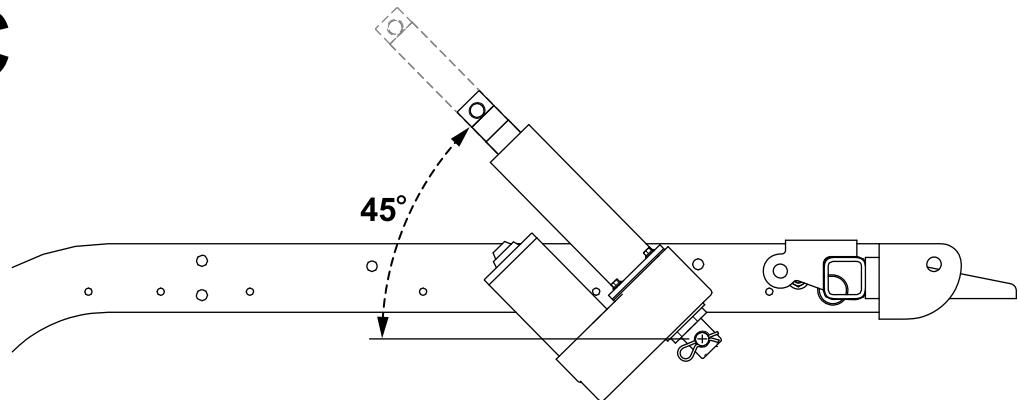


G037515

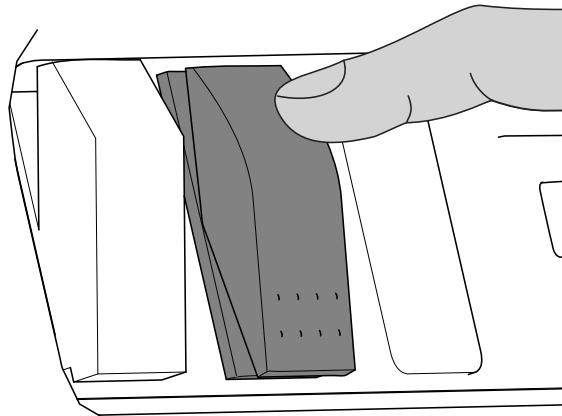
g037515

**Important:** Utilisez une cale pour soutenir le vérin de levage et lui permettre de se déployer à une angle de 45°.

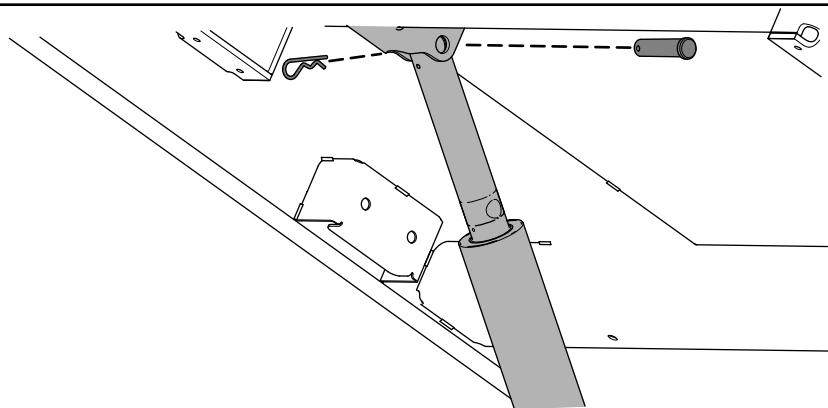
**C**



**D**



**E**



G038792

g038792

# Utilisation

## ▲ ATTENTION

Ne conduisez pas la machine avec le plateau de chargement levé, car cela peut la déstabiliser et provoquer son renversement ou son retournement. La structure du plateau peut être endommagée si vous conduisez la machine avec le plateau levé.

- Le plateau de chargement doit toujours être abaissé quand vous conduisez la machine.
- Abaissez le plateau de chargement après l'avoir vidé.

## ▲ PRUDENCE

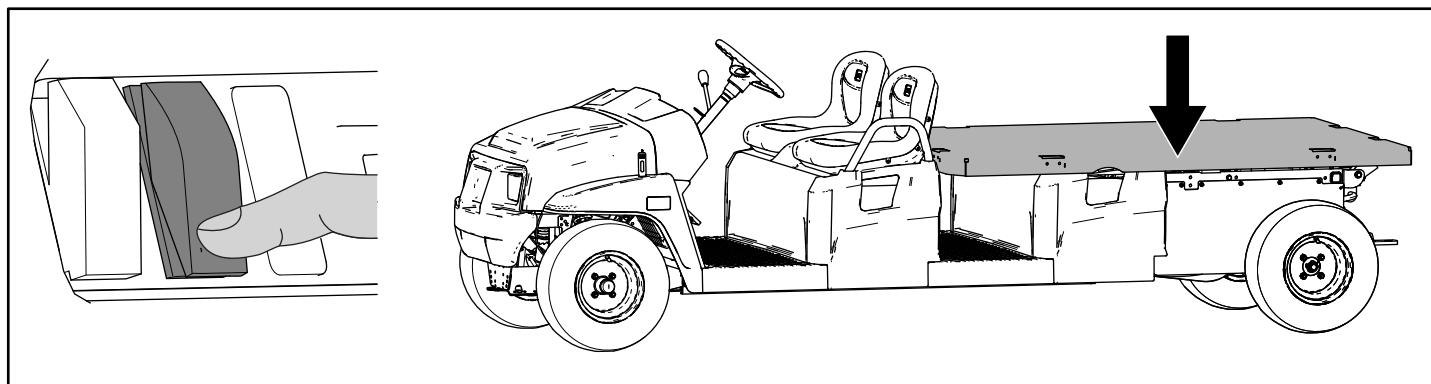
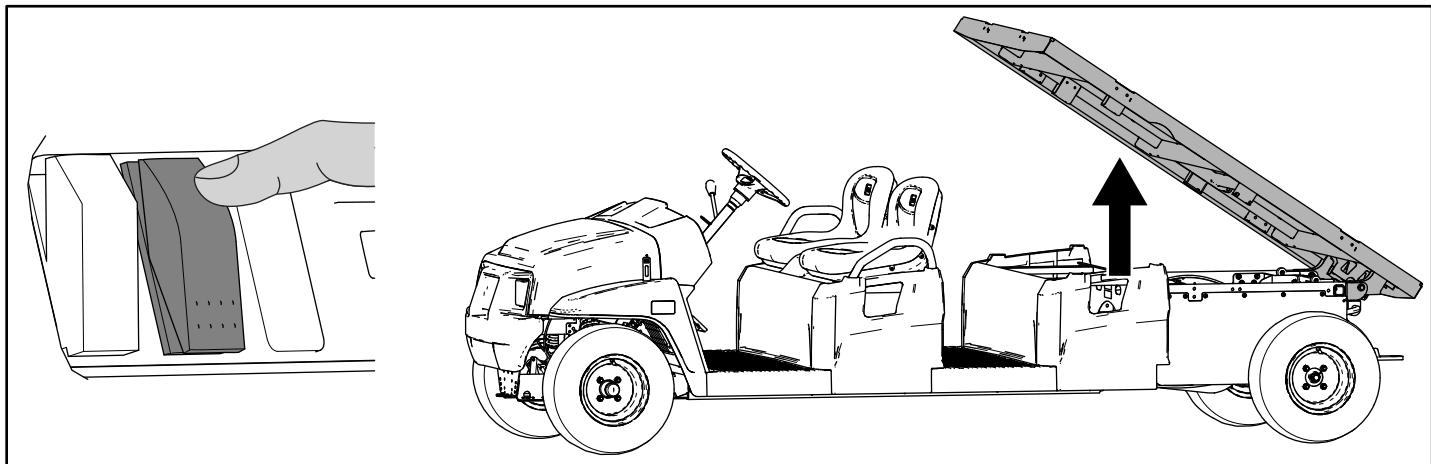
Le plateau de chargement peut être lourd. Les mains ou autres parties du corps risquent d'être écrasées.

N'approchez pas les mains ni aucune autre partie du corps du plateau pendant qu'il s'abaisse.

## Levage et abaissement du plateau de chargement

Appuyez sur le haut de l'interrupteur pour éléver le plateau.

Appuyez sur le bas de l'interrupteur pour abaisser le plateau.



G037516  
g037516

## **Remarques:**

# Déclaration d'incorporation

N° de modèle	N° de série	Description du produit	Description de la facture	Description générale	Directive
07167	316000001 et suivants	Kit de levage électrique 12 V, véhicule utilitaire Workman GTX avec plateau étendu	12V ELECTRIC LIFT KIT, WORKMAN GT	Véhicule utilitaire	2006/42/CE, 2004/108/CE
07168	316000001 et suivants	Kit de levage électrique 48V, véhicule utilitaire Workman GTX avec plateau étendu	48V ELECTRIC LIFT KIT, WORKMAN GT	Véhicule utilitaire	2006/42/CE, 2004/108/CE

La documentation technique pertinente a été compilée comme exigé par la Partie B de l'Annexe VII de la directive 2006/42/CE.

Nous nous engageons à transmettre, à la suite d'une demande dûment motivée des autorités nationales, les renseignements pertinents concernant cette quasi-machine. La méthode de transmission sera électronique.

Cette machine ne sera pas mise en service avant d'avoir été incorporée dans les modèles Toro agréés conformément à la Déclaration de conformité associée et à toutes les instructions, ce qui permettra de la déclarer conforme à toutes les directives pertinentes.

Certifié :



David Klis  
Directeur technique général  
8111 Lyndale Ave. South  
Bloomington, MN 55420, USA  
September 12, 2016

Contact technique dans l'UE :

Marc Vermeiren  
Toro Europe NV  
B-2260 Oevel-Westerloo  
Belgium

Tel. 0032 14 562960  
Fax 0032 14 581911



## La garantie Toro

### Garantie limitée de deux ans

#### Conditions et produits couverts

The Toro Company et sa filiale, Toro Warranty Company, en vertu de l'accord passé entre elles, certifient conjointement que votre produit commercial Toro (« Produit ») ne présente aucun défaut de matériau ni vice de fabrication pendant une période de deux ans ou 1 500 heures de service\*, la première échéance prévalant. Cette garantie s'applique à tous les produits à l'exception des Aérateurs (veuillez-vous reporter aux déclarations de garantie séparées de ces produits). Dans l'éventualité d'un problème couvert par la garantie, nous nous engageons à réparer le Produit gratuitement, frais de diagnostic, pièces, main-d'œuvre et transport compris. La période de garantie commence à la date de réception du Produit par l'acheteur d'origine.

\* Produit équipé d'un compteur horaire.

#### Comment faire intervenir la garantie

Il est de votre responsabilité de signaler le plus tôt possible à votre Distributeur de produits commerciaux ou au Concessionnaire de produits commerciaux agréé qui vous a vendu le Produit, toute condition couverte par la garantie. Pour obtenir l'adresse d'un Distributeur de produits commerciaux ou d'un Concessionnaire agréé, ou pour tout renseignement concernant vos droits et responsabilités vis-à-vis de la garantie, veuillez nous contacter à l'adresse suivante :

Toro Commercial Products Service Department  
Toro Warranty Company  
8111 Lyndale Avenue South  
Bloomington, MN 55420-1196, États-Unis  
+1-952-888-8801 ou +1-800-952-2740  
Courriel : [commercial.warranty@toro.com](mailto:commercial.warranty@toro.com)

#### Responsabilités du propriétaire

En tant que propriétaire du Produit, vous êtes responsable des entretiens et réglages mentionnés dans le *Manuel de l'utilisateur*. Ne pas effectuer les entretiens et réglages requis peut constituer un motif de rejet d'une réclamation au titre de la garantie.

#### Ce que la garantie ne couvre pas

Les défaillances ou anomalies de fonctionnement survenant au cours de la période de garantie ne sont pas toutes dues à des défauts de matériaux ou des vices de fabrication. Cette garantie ne couvre pas :

- Les défaillances du produit dues à l'utilisation de pièces qui ne sont pas d'origine ou au montage et à l'utilisation d'accessoires ajoutés ou modifiés d'une autre marque. Une garantie séparée peut être fournie par le fabricant de ces accessoires.
- Les défaillances du Produit dues au non respect du programme d'entretien et/ou des réglages recommandés. Les réclamations au titre de la garantie pourront être refusées si le Programme d'entretien recommandé pour votre produit Toro est énoncé dans le *Manuel de l'utilisateur* n'est pas respecté.
- Les défaillances du Produit dues à une utilisation abusive, négligente ou dangereuse.
- Les pièces sujettes à l'usure pendant l'utilisation, sauf si elles s'avèrent défectueuses. Par exemple, les pièces consommées ou usées durant le fonctionnement normal du Produit, notamment mais pas exclusivement : plaquettes et garnitures de freins, garnitures d'embrayage, lames, cylindres, galets et roulements (étanches ou graissables), contre-lames, bougies, roues pivotantes et roulements, pneus, filtres, courroies, et certains composants des pulvérisateurs, notamment membranes, buses et clapets antiretour, etc.
- Les défaillances dues à une influence extérieure. Les conditions constituant une influence extérieure comprennent, sans y être limités, les conditions atmosphériques, les pratiques de remisage, la contamination, l'utilisation de carburants, liquides de refroidissement, lubrifiants, additifs, engrais, ou produits chimiques, etc. non agréés.
- Les défaillances ou mauvaises performances causées par l'utilisation de carburants (essence, gazole ou biodiesel par exemple) non conformes à leurs normes industrielles respectives.

#### Pays autres que les États-Unis et le Canada

Pour les produits Toro exportés des États-Unis ou du Canada, demandez à votre distributeur (concessionnaire) Toro la police de garantie applicable dans votre pays, région ou état. Si, pour une raison quelconque, vous n'êtes pas satisfait des services de votre distributeur, ou si vous avez du mal à vous procurer des renseignements sur la garantie, adressez-vous à l'importateur Toro.

- Les bruits, vibrations, usure et détérioration normaux.
- L'usure normale comprend, mais pas exclusivement, les dommages des sièges dus à l'usure ou l'abrasion, l'usure des surfaces peintes, les autocollants ou vitres rayées, etc.

#### Pièces

Les pièces à remplacer dans le cadre de l'entretien courant seront couvertes par la garantie jusqu'à la date du premier remplacement prévu. Les pièces remplacées au titre de cette garantie bénéficient de la durée de garantie du produit d'origine et deviennent la propriété de Toro. Toro se réserve le droit de prendre la décision finale concernant la réparation ou le remplacement de pièces ou ensembles existants. Toro se réserve le droit d'utiliser des pièces remises à neuf pour les réparations couvertes par la garantie.

#### Garantie de la batterie ion-lithium à décharge complète :

Les batteries ion-lithium à décharge complète disposent d'un nombre de kilowatt-heures spécifique à fournir au cours de leur vie. Les techniques d'utilisation, de recharge et d'entretien peuvent contribuer à augmenter ou réduire la vie totale des batteries. A mesure que les batteries de ce produit sont consommées, la proportion de travail utile qu'elles offrent entre chaque recharge diminue lentement jusqu'à leur épuisement complet. Le remplacement de batteries usées, suite à une consommation normale, est la responsabilité du propriétaire du produit. Le remplacement des batteries, aux frais du propriétaire, peut être nécessaire au cours de la période de garantie normale du produit. Remarque (batterie ion-lithium uniquement) : une batterie ion-lithium est couverte uniquement par une garantie pièces au prorata de la 3ème à la 5ème année, basée sur la durée de service et les kilowatts heures utilisés. Reportez-vous au *Manuel de l'utilisateur* pour tout renseignement complémentaire.

#### Entretien aux frais du propriétaire

La mise au point du moteur, le graissage, le nettoyage et le polissage, le remplacement des filtres, du liquide de refroidissement et les entretiens recommandés font partie des services normaux requis par les produits Toro qui sont aux frais du propriétaire.

#### Conditions générales

La réparation par un distributeur ou un concessionnaire Toro agréé est le seul dédommagement auquel cette garantie donne droit.

**The Toro Company et Toro Warranty Company déclinent toute responsabilité en cas de dommages secondaires ou indirects liés à l'utilisation des produits Toro couverts par cette garantie, notamment quant aux coûts et dépenses encourus pour se procurer un équipement ou un service de substitution durant une période raisonnable pour cause de défaillance ou d'indisponibilité en attendant la réparation sous garantie. Il n'existe aucune autre garantie expresse, à part la garantie spéciale du système antipollution, le cas échéant. Toutes les garanties implicites relatives à la qualité marchande et à l'aptitude à l'emploi sont limitées à la durée de la garantie expresse.**

L'exclusion de la garantie des dommages secondaires ou indirects, ou les restrictions concernant la durée de la garantie implicite, ne sont pas autorisées dans certains états et peuvent donc ne pas s'appliquer dans votre cas. Cette garantie vous accorde des droits spécifiques, auxquels peuvent s'ajouter d'autres droits qui varient selon les états.

#### Note concernant la garantie du moteur :

Le système antipollution de votre Produit peut être couvert par une garantie séparée répondant aux exigences de l'agence américaine de défense de l'environnement (EPA) et/ou de la direction californienne des ressources atmosphériques (CARB). Les limitations d'heures susmentionnées ne s'appliquent pas à la garantie du système antipollution. Pour plus de renseignements, reportez-vous à la Déclaration de garantie de conformité à la réglementation antipollution fournie avec votre produit ou figurant dans la documentation du constructeur du moteur.